

18.oct.19

19.jan.20

Communiqué de presse

LABORATOIRE DU LOGEMENT

ZURICH

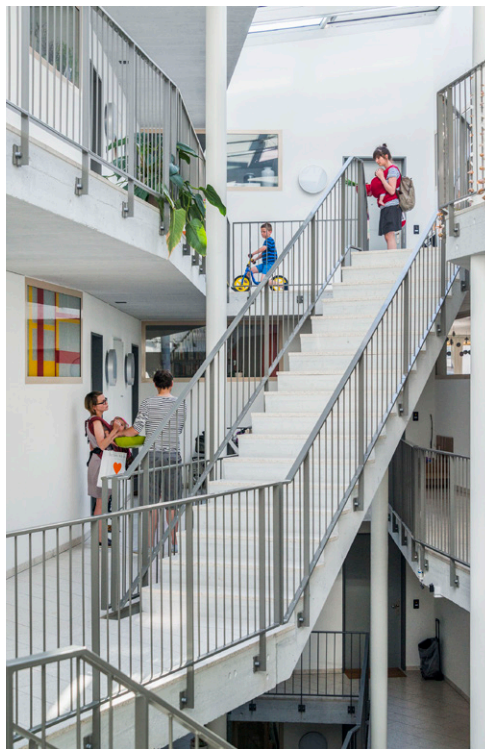
LES COOPÉRATIVES RÉINVENTENT LE LOGEMENT SOCIAL

■ Exposition

La Cité de l'architecture & du patrimoine présente à partir du 18 octobre 2019 une exposition sur le thème du logement coopératif.

Zurich, la capitale économique de la Suisse, est devenue une référence en matière d'architecture du logement, et qui plus est du logement social. Depuis bientôt vingt ans, elle aligne des réalisations remarquables qui renouvellent la conception du logement et progressivement transforment la ville et sa périphérie.

Le grand acteur de cette floraison architecturale : les coopératives de logement.



Dans une scénographie originale, imitant le cadre d'un grand appartement, l'exposition présente une sélection de trente réalisations et projets récents. De nombreux documents graphiques et des maquettes précises de logements permettent d'apprécier l'invention spatiale et l'intelligence des situations urbaines de ces projets.

Les coopératives de logements occupent une place exceptionnelle à Zurich. Avec 40 000 logements, soit près de 30% du parc locatif zurichois, elles constituent des acteurs incontournables du logement à Zurich.

Une situation très prometteuse qui est avant tout le résultat d'une longue histoire.

Dès le début du xx^e siècle, la municipalité de Zurich a considéré qu'il était plus efficace d'aider à la création de coopératives plutôt que d'assurer elle-même la construction de logements sociaux. Et pour cela, utiliser la meilleure des aides : l'apport de terrains à des conditions très économiques.

Il va s'ensuivre deux grandes périodes d'expansion des coopératives : entre les deux guerres et surtout après la seconde guerre mondiale. Mais bientôt leur activité va se limiter à gérer un patrimoine immobilier vieillissant.

Face à une grave crise du logement, les années 90 allaient voir leur réveil. Ce fut d'abord le fait d'activistes sociaux qui démontrèrent, exemples à l'appui, que le modèle de la coopérative d'habitation, réponse adaptée à l'essor industriel du xix^e siècle, pouvait être une solution à l'ère de la société post-industrielle. Ils inventèrent ainsi le modèle de la coopérative du xxi^e siècle : participation, typologies variées, ouverture à la colocation, mixité d'activités (logements mais aussi restaurant, bureaux, crèche). Ce fut ensuite l'effet d'une politique municipale de relance du logement, passant à nouveau par l'apport de terrains aux coopératives pour garantir des loyers abordables.

Les coopératives traditionnelles, réalisant qu'elles étaient assises sur un capital foncier sous-densifié leur donnant accès à des financements privilégiés, vont alors se lancer dans des opérations de renouvellement urbain de plus en plus ambitieuses, démolissant des rangées de modestes maisons en bande pour les remplacer par de hauts immeubles

Commissaires de l'exposition

Martin Lepoutre

Architecte EPFL, basé à Zurich

Dominique Boudet

Critique d'architecture, basé à Paris, auteur de *Nouveaux logements à Zurich. La renaissance des coopératives d'habitat*, Park Books, 2017.

Commissariat de la Plateforme de la création architecturale

Francis Rambert, directeur

Christine Carboni,

responsable de programme

Martine Colombet,

responsable d'édition

L'exposition a bénéficié du soutien de la fondation Pro Helvetia ; de l'Office fédéral du logement ; de la Fédération des architectes suisses et de l'Ordre des architectes d'Île-de-France.

La Plateforme de la création architecturale bénéficie du mécénat de la Caisse des Dépôts.

offrant des logements répondant aux nouvelles attentes des habitants et aux exigences environnementales.

Heureusement, une politique systématique de concours d'architecture, imposée par la municipalité dès les années 80, a permis de canaliser cette frénésie constructive des coopératives vers la qualité architecturale.

Les résultats sont remarquables, tant par l'innovation spatiale des logements que par la justesse de l'insertion urbaine des projets.

Également appelé « troisième voie du logement », le logement coopératif se situe à mi-chemin entre la location et la propriété privée. Les coopératives sont des organismes privés, indépendants des pouvoirs publics, ayant pour but de louer des appartements à leurs membres à des conditions durablement abordables. Basées sur des principes comme la démocratie directe, la solidarité et la durabilité, les coopératives d'habitation sont le plus souvent reconnues d'intérêt général. Leur capital est constitué par les apports des coopérateurs, à la fois locataires d'un appartement et copropriétaires de la coopérative. Selon le principe « un membre = une voix », chaque coopérateur a le droit de vote lors de l'assemblée générale,

organe suprême de la coopérative, et peut ainsi se prononcer sur les décisions qui concernent la coopérative : travaux et entretien, vie collective au sein de l'immeuble, investissements immobiliers. En Suisse, en zone tendue, certains loyers coopératifs sont jusqu'à deux fois moins onéreux que les loyers pratiqués dans le marché libre. Et cela sans parler de qualité du logement.

Colloque

Le logement en France Quelles perspectives pour les coopératives ?

24 octobre 2019 toute la journée
à l'Ordre des Architectes d'Île-de-France - Les Récolletes

Un événement de l'Ordre des architectes d'Île-de-France en partenariat avec l'association "Le logement autrement".

Renseignements : 01 53 26 10 60

Débat

La conception du logement: nouveaux modes de vie, nouvelles typologies

21 novembre 2019 à 19h

Plateforme de la création architecturale

Le logement est devenu le parent pauvre de l'architecture : les surfaces ne cessent de diminuer, les typologies sont figées, les normes bloquent les innovations. Les exemples des coopératives de Zurich ouvrent les débats.

Avec la participation de l'association « Le logement autrement » et le soutien de l'Ambassade de Suisse en France.

Modération : Francis Rambert, directeur du département de la Création architecturale, Cité de l'architecture & du patrimoine



Page précédente :

Mehr als wohnen, bâtiment M, Hunziker Areal, Zurich.
Architecture : Duplex Architekten
© Johannes Marburg

Ci-contre :

Mehr als wohnen, vue depuis la place centrale Hunziker Areal, Zurich.
© Johannes Marburg

18.oct.19

19.jan.20



citedelarchitecture.fr

#expoLaboLogement

LABORATOIRE DU LOGEMENT

ZURICH

LES COOPÉRATIVES RÉINVENTENT LE LOGEMENT SOCIAL

ACTUELLEMENT ET PROCHAINEMENT À LA CITÉ

Henri Ciriani "L'espace émouvant"

jusqu'au 21 octobre 2019

Hommage à Notre-Dame de Paris

depuis juillet 2019

Plateforme de la création architecturale

Fala atelier, Porto vs Avignon-Clouet, Nantes

16 octobre 2019 - 19 janvier 2020

Expositions

Otto Wagner. Maître de l'Art nouveau viennois

13 nov. 2019 - 16 mars 2020

Trésors de l'Albertina. Dessins d'architecture

13 nov. 2019 - 16 mars 2020

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

Galerie d'architecture moderne
et contemporaine

1, place du Trocadéro, Paris 16^e
M^o Trocadéro / Léna

Ouvert tous les jours de 11h à 19h,
sauf le mardi.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Plein tarif : 8€ / tarif réduit : 6€

Entrée gratuite pour les moins
de 26 ans et les adhérents de
la Cité

CONTACTS PRESSE

Caroline Loizel

01 58 51 52 82

06 33 89 93 40

[caroline.loizel@](mailto:caroline.loizel@citedelarchitecture.fr)

citedelarchitecture.fr

Fabien Tison Le Roux

01 58 51 52 85

06 23 76 59 80

[fabien.tisonleroux@](mailto:fabien.tisonleroux@citedelarchitecture.fr)

citedelarchitecture.fr



Ministère
Culture

ministère
de la culture
60
ans
1959-2019